



OFFICE NOTARIAL D'ESCALQUENS

Maître Mathieu BORNET
Notaire

61 Avenue de Toulouse, Espace 61
31750 ESCALQUENS

Avis d'aménagement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Maître Mathieu BORNET Notaire à ESCALQUENS (31750), 61, avenue de Toulouse, le 26 juin 2020, à la requête des époux ci-après identifiés :

Monsieur Marc, Olivier **SCHILLINGER** et Madame Noëlle **ANTONI**, son épouse, demeurant ensemble à ESCALQUENS (31750), 4, rue Guiraut Riquier,

Nés savoir :

- Monsieur SCHILLINGER à STRASBOURG (67000) le 19 février 1971,
- Madame ANTONI à STRASBOURG (67000) le 1er janvier 1971.

Mariés à HOENHEIM (67800) le 28 avril 1995.

Lesquels ont convenu dans l'intérêt de la famille, d'aménager leur régime matrimonial actuel (régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts) en lui adjoignant une clause de préciput.

Les oppositions pourront être faite dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Mathieu BORNET, notaire à ESCALQUENS (31750), 61, avenue de Toulouse, Espace 61.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal de grande instance compétent.

**Pour avis et mention.
Me Mathieu BORNET, notaire.**
